

Les commerçants non sédentaires, les oubliés de la crise ?

Quelle est la situation des commerçants non sédentaires, c'est-à-dire les commerçants ambulants qui vont sur les foires, les marchés, les vide-greniers, et qui ne vendent pas de produits de première nécessité ?

Le couvre-feu qui sera instauré en France le 15 décembre de 21 heures à 7 heures pourrait encore aggraver leur situation, s'ils ne peuvent circuler avant 7 heures du matin alors que les ventes démarrent souvent dès 6 heures, et donc les stands mis en place avant.

100 % des ventes annulées

Eric Pietsch, commerçant non sédentaire confiné à Visan ne décolère pas devant

les directives qui l'enfoncent de plus en plus depuis le mois de mars, sans amélioration en vue. Il vit en camping-car depuis 2006, un domicile fixe ne présentant pas d'intérêt pour lui vu qu'il est toujours sur les routes.

Son activité est la vente de bandes dessinées, de cartes postales anciennes, de minéraux et de fossiles. Les pierres sont une véritable passion. Elles attirent aussi bien les enfants que les adultes et il prend un réel plaisir à expliquer leur histoire.

En temps normal entre le mois d'avril et de novembre, il déballe une fois par semaine sur une foire ou un vide-greniers, et pour la période entre novembre et avril, tous les week-ends et les jours fériés.

Cette année avec le confinement de mars, 100 % des ventes sont annulées. Une

petite reprise en été lui avait redonné espoir, mais pas pour longtemps.

De par sa profession, il voyage beaucoup l'hiver sur la région riche en foires, brocantes et surtout marchés de Noël. Les week-ends de novembre qui devaient démarquer sa saison ont tous été annulés ainsi que tous les marchés de Noël de décembre. Il n'a plus de revenus, et donc pas de chômage. Avec son épouse, ils touchent maintenant 800 € de revenu de solidarité pour eux deux.

Eric Pietsch aimerait que les médias parlent de sa profession et de la situation critique des 10 000 commerçants non sédentaires non alimentaires. Hors temps de crise, ce métier est déjà assez difficile avec la concurrence des faux particuliers qui vendent dans les vide-greniers, sans compter les vide-gre-



Eric Pietsch a trouvé des huîtres fossilisées de 3 millions d'années sur le secteur de Visan. Photo Le DL/Laurence DENY

niers interdits aux professionnels, ce qui est illégal, et les tarifs plus élevés pour les professionnels.

Bref un métier difficile qui est aussi un choix de vie

pour ceux qui aiment bouger et faire de nouvelles rencontres. Un métier en souffrance avec les règles sanitaires qui ont stoppé leur activité.

Laurence DENY

Vaucluse matin du 3 décembre 2020

VISAN Municipalité

Des sentinelles de chemin de campagne

En établissant leur programme électoral, la liste vivre ensemble avait examiné avec les représentants des quartiers la problématique qui ressortait en priorité : les chemins, les fossés, l'égoutage.

La moitié de la population de Visan vit en dehors du village, en pleine campagne. La conséquence en est la multitude de chemins qui sillonnent le territoire communal, plus de 90 km de chemins ruraux qui sont plus ou moins bien entretenus.

Pascal Tourniayre, adjoint en charge de la ruralité, de l'urbanisme, de l'environnement et de l'agriculture a fait appel à des volontaires pour devenir des référents en matière de surveillance de ces chemins, véritables sentinelles qui vont dresser l'inventaire des urgences. La commune est découpée en 11 secteurs. Les sentinelles ont chacune un plan de leur secteur pour y localiser les problèmes relevés et leurs degrés d'urgence d'intervention, classés en 5 catégories.

Les informations sont ensuite transmises aux services municipaux, qui peuvent intervenir rapidement si nécessaire.

Ces dispositions ont pour objectif de permettre une plus



Plus de 90 km de chemins sillonnent la campagne visanaise, pas toujours entretenus.

grande réactivité des services de la mairie si nécessaire tout en les soulageant d'une partie de la surveillance.

La mairie va également rap-

pelez aux riverains qui ne les respectent pas, les règles élémentaires de plantations et d'égoutage le long des voies publiques.

Les contacts par zone

► Entre la route de Bouchet et la route de Baume : R. Font, J. Chauvin, F. Pouzin.

► Entre route de Baume et route de Richerenches : V. Boyer, Famille Maturier.

► Entre route de Richerenches et chemin de Château Vert : Y. Vial, Th. Daniel.

► Entre chemin de Château Vert et route de Valréas bas : J.-C. Rodet, J.-C. Tessaire.

► Entre route de Valréas haut et chemin de l'Obrieu : P. Chanabas.

► Entre route de Valréas et le village : services techniques municipaux.

► La Carne : D. Duplan.

► Entre la Carne et les Auzières : R. Laget, N. Michel.

► Route de Vaison Des experts-Volabris : O. Cuilleras, D. Valayer.

► Route de Tulette, route de Richerenches : F. Monier, P. Tourniayre.

LTRC26SU1014

La Tribune du 3 décembre 2020

Deux passionnées d'histoire locale

Hélène Ferlanda et Nicole Gressot sont toutes les deux passionnées d'histoire locale. Nées à Visan, filles de Visanais, arrières-petites-filles de visanais arrières-arrières-petites-filles de Visanais et ainsi de suite jusqu'à la moitié du XVe siècle en attendant de remonter encore plus loin. Elles se sont rencontrées par l'intermédiaire et avec Christiane Dejean alors pharmacienne à Visan qui était elle-même passionnée par le sujet. Elles ont alors décidé de monter une association. C'était en 1996, la naissance de l'Association Multi Culturelle Visanaise (AMCV). Christiane Dejean, première présidente de l'association, est décédée malheureusement 3 années plus tard. Une section archéologie est créée au sein de l'association. C'est grâce à Jean Bonnefoy, ancien directeur de l'école de garçons, archéologue amateur que toute une collection a vu le jour avec divers objets trouvés

sur le territoire communal, répertoriés avec l'aide du conseil général. Des amphores et des monnaies en bronze datant d'Auguste et Hadrien découvertes en 1949 lors des travaux à l'emplacement du stade et la cave coopérative, une quinzaine de monnaies datant du IVe siècle, des amphores à incinération du IIe et IIIe siècle, des tasses du Ie siècle... Toute cette collection a été léguée à la commune. D'autres objets comme un canard et un cheval en bronze découverts au XIXe siècle ont été déposés au musée Calvet. La section archéologie de l'association s'est arrêtée faute de participants. La section histoire locale est toujours active avec Hélène Ferlanda et Nicole Gressot, les coprésidentes qui ont travaillé pendant 22 ans sur les archives visanaises avec Christiane Charmasson et Giney Dehent, pour les rassembler dans un premier volume « Visan, un village du Haut Comtat » paru



Hélène Ferlanda et Nicole Gressot présentent leur premier volume « Visan, un village du Haut Comtat » paru en 2018.

en 2018. Elles travaillent maintenant sur la suite, avec la période 1900 - 1945. La section histoire participe également aux visites guidées du village. La section Découverte historique organise des visites mensuelles, visites guidées de vil-

lages et de monuments de la région. L'activité s'est momentanément arrêtée en mars alors que le planning était bien rempli. L'AMCV accueillerait avec plaisir de nouveaux membres.

À tous ceux qui ont envie de découvrir l'origine du village et de transmettre l'histoire de Visan aux générations futures, n'hésitez pas à prendre contact avec l'association au 06 60 41 89 95 ou au 06 14 55 42 18.

La Tribune du 3 décembre 2020

La cérémonie du 5-Décembre a eu lieu en comité restreint



René Duplan lit le message de l'Union française des associations de combattants et victimes de guerre, lors de l'hommage rendu aux victimes des conflits en Afrique du Nord. Photo Le DL/Laurence DENY

Hommage national aux morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie en petit comité, samedi 5 décembre. Seuls quelques élus et représentants des anciens combattants étaient conviés, ainsi que les porte-drapeaux, Christophe Duplan et Émilien Maturier. André Constant, président des anciens combattants, étant en convalescence, René Duplan a lu le message de l'Union française des associations de combattants et victimes de guerre (Ufac), suivi de celui de la ministre déléguée aux Armées, par Corinne Testud-Robert, maire.

Vaucluse matin du 6 décembre 2020

Vente de sapins au profit de l'école



Aidés du père Noël, les bénévoles ont distribué les sapins dont la vente ira à l'école Josette-Constant. Photo Le DL/L.D.

Passage de témoin réussi pour l'association les P'tits Visanais. Elle a pris la relève de l'association Visado dissoute en octobre en assurant la vente des sapins de Noël. Les recettes serviront à financer les projets éducatifs de l'école Josette-Constant. Un beau succès pour l'association qui a vendu 85 sapins uniquement sur commande. Les sapins "Nordmann" issus d'une production écologique ardéchoise étaient retirés en drive ce vendredi après-midi 4 décembre et samedi matin 5 décembre à la ferme de l'Estau. En signe de reconnaissance, le producteur de sapins de la ferme des Hautes terres a offert un beau spécimen de plus de 3 mètres de hauteur. Il est mis en place devant le restaurant scolaire. Les P'tits Visanais ont décidé d'organiser un concours pour la plus belle décoration de sapin. Elle devra être prise en photo et envoyée par mail à l'association. Les vingt-quatre administrateurs voteront pour élire le plus beau et offrir un cadeau surprise au gagnant. L'association félicite les bénévoles et le père Noël qui étaient présents pour la remise des sapins ; la ferme de l'Estau qui a mis le hangar à disposition, la pharmacie et le tabac-presse qui ont reçu les bons de commande.

Vaucluse matin du 7 décembre 2020

“Habite bien à l’adresse indiquée...”

Le programme d’adressage de la ville par les services communaux est terminé. Désormais, chaque immeuble, chaque bâtiment a une adresse complète, un numéro et un nom de rue. Cela facilitera la localisation pour les sapeurs-pompiers, les livreurs de colis, l’installation de la fibre...

Chaque bâtiment de Visan doit maintenant avoir pour adresse un numéro sur une voie (chemin, rue, impasse...) auquel est lié un numéro d’habitation établi selon un système métrique (distance de l’habitation par rapport au début de la voie).

Le système métrique présente plusieurs avantages. La possibilité d’intercaler de nouveaux numéros sans changer la numérotation existante, ni créer de numéros bis ou ter. La précision sur l’emplacement du bâtiment puisque le numéro correspondant à sa distance par rapport au début de la voie.

Que ce soient les deux rues baptisées récemment des lotissements de Notre-Dame (rue d’Evere et rue du Colonel-Bel-



Chaque immeuble doit avoir une adresse composée d’un numéro et d’un nom de voie. Photo Le DL/L.D.

trame) ou des quartiers comme Claron, le Plan et Le Bata-dou par exemple, le manque d’adresses précises créait trop de problèmes de localisation pour les sapeurs-pompiers (secours aux personnes), les livreurs de colis, l’installation de la fibre... Et même, cela se traduisait quelquefois par la fermeture par erreur de compteurs EDF.

Le dossier est maintenant remis à la poste pour officialiser cet adressage qui envoie ac-

tuellement des courriers avec la nouvelle adresse.

Un numéro devra être apposé aux boîtes aux lettres

Un numéro devra être apposé sur la boîte aux lettres, ou la maison ou à l’entrée de la propriété, à un endroit bien visible depuis la route et à hauteur suffisante pour être vue depuis un véhicule.

Au niveau administratif, les Visanais peuvent informer gratuitement et rapidement diff-

rents services publics et privés sur le site officiel mis en place par l’État (mon.service-public.fr) : service des cartes grises, service des impôts, caisses de retraite, caisses de sécurité sociale, fournisseurs d’énergie, Pôle emploi et La Poste. La mise à jour de l’adressage s’est avérée particulièrement importante du fait de la succession des périodes de confinement. Des Visanais sont en télétravail, des étudiants ou élèves en télécours, des pa-

tients en téléconsultation, or sans adresse, la fibre ne peut pas être installée.

Laurence DENY

Pour vérifier qu’ils ont bien une adresse, les habitants doivent aller sur <https://adresse.data.gouv.fr> Et s’ils n’en ont pas (un numéro suivi d’un nom de voie), ils sont invités à contacter sans tarder la mairie par téléphone (04 90 28 50 90) ou par mail (contact@visan-mairie.com).

Vaucluse matin du 7 décembre 2020

VISAN Réouverture de l’école de foot Sous certaines conditions



L’école de football reprend aux horaires habituels.

Pour faire suite aux annonces du gouvernement, les entraînements de l’école de foot ont repris le mercredi 2 décembre aux horaires habituels :

Baby-foot de 13 h 30 à 14 h 30

U6-7-8 de 13 h 30 à 14 h 45

U9-10-11 de 14 h 45 à 16 h

U12-13-14-15 de 16 h à 18 h.

Le protocole sanitaire impose de fermer les vestiaires ; Les enfants doivent arriver

en tenue d’entraînement avec leur propre gourde marquée à leur nom.

Port du masque obligatoire pour les parents qui doivent rester à l’extérieur du stade. Du gel hydroalcoolique est mis à disposition.

Nous souhaitons une belle reprise aux jeunes licenciés ainsi qu’aux éducateurs de la Jeunesse Sportive Visanaise (JSV).

La Tribune du 10 décembre 2020

VISAN Les P’tits Visanais

Des sapins pour les projets de l’école



Le père Noël est aidé par ses lutins.

L’association Visado qui gérait la vente de sapins de Noël étant dissoute, les P’tits Visanais ont pris la relève dans le but de financer les projets éducatifs de l’école Josette Constant.

Le résultat est plus que satisfaisant pour l’association qui a vendu, uniquement sur commande, 85 sapins issus d’une production écologique.

Le producteur ardéchois

de la ferme des hautes terres était satisfait aussi puisqu’il a offert un sapin de 3 mètres de haut qui est maintenant installé devant la cantine scolaire.

L’association remercie les bénévoles et le père Noël qui étaient présents pour la remise des sapins en drive les vendredis 4 décembre et samedi 5 décembre à la ferme de l’Estau.

La ferme de l’Estau, la pharmacie et le tabac presse ont également participé à cette action, en mettant un hangar à disposition et en prenant les commandes de sapins.

Ce n’est pas terminé ! L’association les P’tits Visanais organise maintenant un concours « Déco sapins » pour toutes les personnes intéressées qui ont acheté leur sapin. Il suffit d’envoyer la plus belle photo du sapin décoré par mail à lesptitsvisanais@gmail.com ou par SMS au 06 80 65 99 76. Une petite surprise est réservée au gagnant.

La Tribune du 10 décembre 2020

VISAN Peu d'invités à la cérémonie

Quelques élus seulement étaient invités à la cérémonie officielle pour rendre hommage aux morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie à laquelle participaient un représentant des anciens combattants et les deux jeunes porte-drapeaux, Christophe Duplan et Émilien Maturier. En l'absence d'André Constant, le message de l'Union Française des associations de Combattants et Victimes de guerre (UFAC) a été lu par René Duplan puis celui de la ministre déléguée aux armées lu



par Corinne Testud-Robert, maire. L'hommage s'est terminé par un dépôt de gerbes.

La Tribune du 10 décembre 2020

La médiathèque est enfin accessible

Julien Vidal a reçu l'autorisation de rouvrir la médiathèque mardi 8 décembre. Si le click and collect est toujours possible pour ceux qui préfèrent cette solution, les adhérents peuvent de nouveau venir choisir leur livre, demander des conseils, consulter les archives et utiliser l'informatique (sur réservation pour les ordinateurs). Le nombre de personnes maximum autorisé, personnel compris, est de 10. Les navettes entre les bibliothèques sont toujours arrêtées, mais il est possible d'aller chercher un ouvrage dans un autre établissement. Toutes les animations sont suspendues, ainsi que l'accueil des groupes et des scolaires, sans aucune information sur la date de reprise possible. À noter que la bibliothèque accueillait cette semaine Camille, en stage de 3^e.



Camille a effectué son stage découverte de 3^e à la médiathèque. Photo Le DL/Laurence DENY

Vaucluse matin du 12 décembre 2020

Un centre de secours dynamique dans la commune



Jean-Jacques Sautel, avec un ingénieur en structure, établit la liste des bâtiments réparables.



Thomas Audras accède au grade de caporal.



Cédric Mounier accède au grade d'adjoint.

En novembre 2018, une cinquantaine de sapeurs-pompiers du Vaucluse, dont le commandant Jean-Jacques Sautel, spécialisés en sauvetage et déblaiement (SD) participaient à une manœuvre zonale SD à Roquebillière. Cette manœuvre de formation pour des pompiers stagiaires, et d'entraînement pour les autres, se passait à moins de 10 km de Saint-Martin-de-Vésubie.

Au mois d'octobre de cette année, Jean-Jacques Sautel, expert en bâtiment, était appelé en mission dans les Alpes-Maritimes et notamment à Saint-Martin-de-Vésubie afin d'effectuer des diagnostics sur l'état des bâtiments en compagnie d'un ingénieur en structure. Plus de 200 maisons expertisées ont été classées en trois catégories : habitables, non habitables ou totalement dé-

truites.

Des promotions à la caserne

Les formations pour les pompiers visanais se traduisent aussi par des promotions cette année encore. Et même si la Sainte-Barbe est annulée, la caserne a félicité Thomas Audras, qui accède au grade de caporal et Cédric Mounier, au grade d'adjoint.

Le centre de secours de Visan intervient maintenant à Saint-Roman-de-Malegarde.

La commune de Saint-Roman-de-Malegarde était couverte en premier appel par le centre de Vaison-la-Romaine. Depuis le 15 octobre, c'est le centre de Visan qui intervient dans le but d'améliorer les délais d'arrivée sur les lieux et donc de réduire les délais d'intervention.

Laurence DENY

Vaucluse matin du 13 décembre 2020

LES ÉCHOS DU COMMERCE/VISAN

Réouverture de "Bouclette", le salon de coiffure de Lucette Escoffier

Lucette Escoffier ne se doutait pas qu'en voulant photographier pour sa petite-fille le père Noël aperçu à Orange en décembre 2019, elle se retrouverait dans une situation aussi délicate. Une mauvaise chute sur le trottoir, et patatras, c'est la catastrophe. Les radios font apparaître une épaule bien cassée ce qui nécessite la pose de prothèse de chaque côté et son activité de coiffeuse arrêtée. Voici donc un an que le salon de coiffure Bouclette était fermé. Les séances de kinésithérapeute aidant, elle avait prévu de rouvrir son salon lorsque le reconfinement est arrivé. C'est chose faite depuis le samedi 28 novembre; les clients peuvent revenir avec ou sans rendez-vous du mardi au jeudi, de 9 heures à midi et de 14 heures à 18 heures, et les vendredi et samedi, de 9 heures à 18 heures. De la lingerie et des accessoires sont toujours à disposition de la clientèle.



Lucette Escoffier peut enfin accueillir sa clientèle dans son salon de coiffure.

Photo Le DL/Laurence DENY

res, et les vendredi et samedi, de 9 heures à 18 heures. De la lingerie et des accessoires sont toujours à disposition de la clientèle.

Vaucluse matin du 14 décembre 2020

Le calendrier des pompiers disponible



Lors de la remise officielle du calendrier 2021 au maire Corinne Testud-Robert. Photo Le DL/Laurence DENY

Dimanche 13 décembre au matin, Corinne Testud-Robert recevait le calendrier des mains du capitaine Jacques Sautel. Le coup d'envoi est donc donné pour sa distribution. A circonstance exceptionnelle, mode de distribution exceptionnel : les sapeurs-pompiers n'auront pas le plaisir de faire le tour des Visanais pour leur visite annuelle. La distribution des calendriers se fera directement dans la boîte aux lettres, ainsi qu'à Saint-Roman-de-Malegarde, qui dépend maintenant de Visan. Pour verser une contribution aux pompiers, vous pouvez déposer votre chèque directement dans la boîte aux lettres de la caserne, 11, chemin du Claron, ou faire un don sur Hello Asso via. Un reçu vous sera remis si vous le précisez.

Vaucluse matin du 16 décembre 2020

LA VIE DU COMMERCE



Les clients sont de nouveau accueillis du mardi au jeudi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h, avec ou sans rendez-vous et en continu de 9 h à 18 h les vendredis et samedi.

La Tribune du 17 décembre 2020

VISAN Stage de découverte et d'observation à la médiathèque

Camille a pu réaliser son stage découverte et observation de 3e, la médiathèque étant de nouveau ouverte depuis le 8 décembre. Cette réouverture était vraiment attendue, pour les lecteurs de Visan bien sûr, mais aussi pour Camille, car trouver un stage d'une semaine à faire en cette période agitée était très difficile.

Pendant sa semaine, Julien le directeur, lui a montré toutes les activités à accomplir : rangement de livres, réception des livres qui rentrent, enregistrement des livres qui sortent, utilisation des ressources informatiques et utilisation du logiciel Orphée. Camille a pu mettre en pratique toutes ces tâches



et même recevoir le public venu pour emprunter des livres.

La journée de réouverture a été particulièrement fréquentée. S'il est toujours possible de passer par le click and collect, une visite à la médiathèque est toujours plus agréable. D'autant plus que Julien est là pour conseiller. Il est de nouveau possible aussi de consulter les archives et d'utiliser le matériel informatique (sur réservation). Malheureusement pas d'accueil de scolaires ou de groupes, pas d'animation, pas d'atelier numérique pour le moment.

La médiathèque peut accueillir jusqu'à 10 personnes, y compris le personnel.

LDR

VISAN ● **Sortie de Lou Blagaïre sous forme numérique.** Le journal Lou Blagaïre n°118 de décembre-janvier n'a pas pu être distribué par les bénévoles des associations en raison du confinement. Quelques exemplaires papiers seront disponibles dans les commerces du village à partir du 10 décembre (pharmacie, boulangerie, presse). Chaque association adhérente a été destinataire du journal en version PDF pour diffusion par mail à ses adhérents.

La Provence du 17 décembre 2020

Avez-vous une adresse postale ?

Tous les visanais doivent avoir aujourd'hui une adresse postale : un numéro suivi d'un type de voie (chemin, rue, impasse, etc.) suivi d'un nom. Ceux qui n'avaient pas d'adresse complète en début d'année, ont dû recevoir un courrier de la poste leur précisant leur adresse. Si ce n'est pas le cas, vous êtes invité à vous rapprocher de la mairie.

Les services municipaux ont travaillé pendant 2 ans à recenser les habitations qui n'avaient pas d'adresse précise. Ce manque présente de nombreux inconvénients, qui vont de la distribution du courrier et des colis à l'intervention des services de sécurité et de secours.

En outre, l'acheminement des réseaux publics n'est pas possible. Les périodes de confinement ont mis à jour les problèmes liés à la distribution de la fibre optique, impossible à installer, et pourtant indispensable pour des personnes en télétravail avec des enfants en télé cours. Sans compter les télé consultations médicales qui se sont développées.



Une adresse précise pour tous les bâtiments de la commune.

Une numérotation métrique

Le numéro qui vous est attribué représente la distance, en mètres, qui sépare votre résidence du début de la voie. Si les numéros peuvent être grands (ex 3 200 route de Bouchet), ils présentent néanmoins l'avantage de donner une information sur la distance en mètres à parcourir pour atteindre votre habitation. Cette numérotation présente également l'avantage de pouvoir intercaler de nouveaux numéros sans être obligé d'utiliser les bis, ter, etc. Informer de la mise aux normes de votre adresse. Pour informer rapidement le service des cartes grises, les impôts, la caisse de retraite, la caisse de sécurité sociale, la poste, pôle emploi, les fournisseurs d'énergie, vous pouvez vous rendre sur le site mis

en place par l'état : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires>. Ce service est gratuit.

Vous n'êtes pas sûr d'avoir une adresse ?

Il est très facile de vérifier si vous avez bien un adressage correct en la tapant sur le site : <https://adresse.data.gouv.fr>. Si vous ne connaissez pas votre numéro, vous entrez le nom de votre voie et vous aurez ainsi la liste de tous les numéros attribués pour la voie.

Et si vous n'avez pas d'adresse (un numéro suivi d'un type de voie et d'un nom de voie), contactez la mairie par téléphone au 04 90 28 50 90 ou par mail contact@visan-mairie.com.

LDR



Comme tous les dimanches, les pompiers de garde sont à la caserne de 7 h à 13 h, pour effectuer des manœuvres, entretenir les véhicules, nettoyer les locaux, avec une séance de sport à 10 h pour tous.

Ce dimanche 13 décembre matin, un lancement officiel de calendriers un peu particulier. Cette an-

née, le calendrier ne pourra pas être distribué lors d'une visite des pompiers, mais déposé dans votre boîte aux lettres.

Pour le recevoir, il suffit de leur faire parvenir votre don, soit par chèque déposé dans leur boîte aux lettres de la caserne, soit par virement, en leur précisant si vous souhaitez un reçu.



La Tribune du 17 décembre 2020

De la grogne se fait sentir



Le n° 16 à gauche devrait se retrouver rue de Bellevue. Le numéro 6 à droite ne change pas.

Des contestations s'élèvent à la réception de courrier de la mairie informant des habitants du centre-ville de leur changement d'adresse. C'est le cas sur la place de l'église. Sur les 4 habitations numérotées, seul le n° 6 est maintenu place de l'église. Le n° 16, qui reste 16, sera désormais rue de Bellevue. Les n° 1 et 7, qui resteront aussi 1 et 7, seront désormais rue du lavoir. C'est l'incompréhension pour les habitants concernés : « la place de l'église n'a pas changé d'endroit, ni de nom » ou encore « Il n'y a plus de lavoir mais l'église est toujours là ». Pour un résident, il n'y a pas d'accès sur la rue de Bel-

levue, et lors de l'achat de la maison au début des années 2000, c'était déjà cette adresse. Pour un autre résident, c'est une maison familiale qui a plus de 100 ans et qui a toujours été place de l'église. Autant l'adressage semblait important pour tous ceux qui n'ont pas de numéro et de nom de voie, autant il est difficile à admettre pour ceux qui résident depuis des dizaines d'années sur cette place, « sans compter tous les papiers à refaire ». Les personnes concernées se sont rendues en mairie pour faire valoir leur point de vue. Il ne reste plus qu'à attendre la décision qui en résultera.

Il s'adapte aux changements de cap

Difficile pour le FREP de définir un programme pour les prochaines semaines. Les séances de cinéma devaient reprendre le 6 janvier, sous réserve que rien ne change d'ici là.

La reprise des cours de gymnastique pour les enfants est « prévue » le mardi 5 janvier de 16 h à 17 h. Pour les adultes, le protocole limite à 6 personnes. Impossible d'organiser des cours avec ces restrictions. Il faudra donc attendre les annonces du 20 janvier. S'agissant du théâtre pour les enfants, aucune reprise n'est prévue, tant que tout ne sera pas éclairci.

L'aménagement d'un jardin devant le restaurant pourrait se faire... À condition que tous les enfants d'un groupe soient intéressés par cette activité. En effet, il est impossible de mélanger les enfants des groupes. Le FREP espère que le protocole autorisera les enfants motivés par ce projet à le mettre en œuvre au mois de mars 2021.

La gestion de la cantine sco-



Les enfants du CLAE ne peuvent plus former de groupe par centre d'intérêt, les brassages de classe étant interdits.

laire est fortement alourdie et se poursuivra sur le même schéma à la rentrée de janvier. Un animateur supplémentaire a dû être embauché. Le projet pédagogique tombe à l'eau : les enfants n'ont plus le droit de se déplacer et par conséquent d'aller chercher du pain, de l'eau, de desservir, etc.

La gestion des animations post-scolaires du centre de loisirs associé à l'école (CLAE) aussi est impactée. Chaque classe possède une salle définie pour éviter le brassage des élèves. Il a fallu s'adapter avec le nombre

de salles disponibles et le nombre d'enfants.

Les animations pour 2021

Le FREP fait son show est programmé le 27 mars à l'espace Gérard Sautel. Beaucoup d'énergie pour mettre sur pied ce spectacle. Si c'est pour annuler quelques jours avant, le FREP préfère s'investir dans d'autres activités plus sûres et le suspendre en 2021. Une décision finale sera prise en janvier. Le vide grenier prévu le 23 mai sur le parking de l'espace Gérard-Sautel est maintenu pour le moment.

La Tribune du 24 décembre 2020

Le Foyer rural d'éducation populaire tente de s'adapter



Les enfants de l'activité jardinage avaient reçu des graines de fleurs à semer en juin 2019. Photo archives Le DL/L.D.

Un pas en avant, un temps d'arrêt, un pas en arrière, le Foyer rural d'éducation populaire (Frep) s'adapte aux directives gouvernementales.

Les cours de gymnastique vont-ils reprendre ? Oui, pour les enfants c'est prévu le 5 janvier. Un pas en avant. Et pour les adultes ? Pour les

adultes, ce serait possible mais pour six personnes maximum. Un temps d'arrêt. Ce n'est pas envisageable dans ces conditions. Un pas en arrière.

Les séances de cinéma vont-elles reprendre avec cinéval ? Il était prévu de rouvrir le cinéma le 6 janvier. Un pas en avant. Mais de nouvelles annonces vont tomber le

7 janvier. Alors il est préférable d'attendre que de recommencer le 6 janvier pour arrêter le 7 janvier. Un temps d'arrêt. Il n'y aura donc pas de séance le 6 janvier. Un pas en arrière.

L'aménagement de l'espace vert devant le restaurant scolaire par les enfants va-t-il enfin démarrer ? Oui ce serait

LES ANIMATIONS 2021

Le Frep fait son show est programmé le 27 mars à l'espace Gérard-Sautel. Beaucoup d'énergie pour mettre sur pied ce spectacle. Si c'est pour l'annuler quelques jours avant, le Frep préfère s'investir dans d'autres activités plus sûres et de suspendre l'édition 2021. Une décision finale sera prise en janvier. Le vide grenier prévu le 23 mai sur le parking de l'espace Gérard-Sautel est maintenu pour le moment.

Le protocole sanitaire au restaurant scolaire

Le protocole mis en place en novembre devrait continuer à s'appliquer à la rentrée de janvier. Les classes ne peuvent pas être mélangées. Les élèves mangent par groupe-classe, avec un animateur au minimum pour 14 élèves. Un animateur supplémentaire a dû être embauché.

D'autre part, les animateurs ne prennent plus leur repas en même temps que les enfants mais surveillent le bon déroulement du repas et le respect du protocole. Le projet pédagogique est abandonné puisque les enfants ne peuvent plus se lever pendant le repas pour se servir, aller chercher à boire ou du pain et n'ont plus le droit de desservir ou d'essuyer la table.

Trois services sont nécessaires pour respecter l'espace libre entre chaque enfant, le restaurant scolaire accueillant en moyenne quotidiennement 101 enfants.

possible. Un pas en avant. Mais il ne faut pas mélanger les enfants des groupes. Or, tous les enfants d'un même groupe ne sont pas forcément intéressés par les travaux

de jardinage. Un temps d'arrêt. Alors le Frep préfère attendre le mois de mars voir si cela va changer. Un pas en arrière.

Et ainsi de suite...

Laurence DENY

SAINT-ROMAN-DE-MALEGARDE

Les pompiers du centre de Visan distribuent les calendriers dans les boîtes aux lettres

Mardi 15 décembre, les sapeurs-pompiers de la caserne de Visan ont présenté officiellement leur traditionnel calendrier de l'Amicale à la mairie de Saint-Roman-de-Malegarde.

En cette fin d'année particulière, pour respecter les préconisations sanitaires, les pompiers ne passeront pas dans les maisons pour en assurer sa distribution. Ils ont donc été déposés dans chaque boîte aux lettres dès le week-end des 19 et 20 décembre. « Selon les modalités retenues pour faciliter la collecte, ceux qui désireraient faire un don en soutien à leur mobilisation 24 heures sur 24 toute l'année, pourront le remettre directement en mairie », précise la maire, Marie-Claire Michel. « Sinon, les dons pourront être effectués de chez soi par internet via le site HelloAsso ou en scannant un QR code remis avec le calendrier »,



Jean-Jacques Saurel, chef des pompiers de la caserne de Visan, l'adjoint, Eric Phetisson, et le président de l'Amicale, Nicolas Ryon, ont fait la présentation officielle du calendrier à la maire, Marie-Claire Michel. Photo Le DL/V.R.

explique Jean-Jacques Saurel, chef du centre de Visan.

Jean-Jacques Saurel, accompagné de son adjoint, Eric Phetisson, et du président de l'Amicale, Nicolas

Ryon, en a profité pour rappeler que depuis cet automne, le village tout comme le quartier ouest de Buisson sont désormais rattachés à la caserne de Visan.

Ce transfert du centre de Vaison-la-Romaine vers celui de Visan est le résultat d'une nouvelle répartition décidée à l'échelon vaudois par le service départe-

mental d'incendie et de secours, dans un but de gain de temps pour les interventions.

Des interventions pédagogiques auprès des élèves de l'école

« Les quelques minutes gagnées pour rester dans la moyenne de 15 minutes pour chaque déplacement peuvent être précieuses et contribuer à sauver des vies et des biens », souligne Jean-Jacques Saurel.

Il a annoncé que dans le courant de l'année 2021, des interventions pédagogiques seront proposées auprès des élèves de l'école pour une sensibilisation aux accidents domestiques ou savoir donner une alerte téléphonique efficace aux pompiers. Cela sera planifié en concertation avec Milène Thouny, directrice de l'école.

Valérie RAFFIN

Les commissions ne seront pas élargies

Lundi 21 décembre, pour le dernier conseil communautaire de l'année, il a été question du règlement intérieur. Et plus précisément du nombre de membres composant les commissions permanentes.

En effet, ils sont composés de 19 membres. À la demande de Jacques Pertek (Valréas) et de Dominique Besson (Grignan), le conseil a examiné la possibilité d'en compter 4 de plus, c'est-à-dire passer à 23 membres. L'amendement était soutenu également par Jean Prévost (Visan), notamment.

La proposition n'a pas convaincu les vice-présidents de chaque commission. « Avec un groupe trop large, il est difficile d'avancer vite, résume Jean-Noël Arrigoni. Au-delà de 19, il est difficile de travailler effica-

cement ». Reprochant au bureau de ne pas laisser de place aux oppositions des communes, Jacques Pertek a proposé, sans succès d'autres amendements.

« La seule proposition reçue en sept ans »

Un point débattu concernait la vente d'un terrain de 5 168 m² dans la zone industrielle de Grèze à Julien Soissons.

Ce dernier qui vend des pièces automobiles sur Internet souhaite se développer en y construisant un bâtiment permettant de stocker les pièces et de revendre ensuite la partie du terrain qu'il n'aura pas utilisé.

Acheté en 2013 par la communauté de communes au prix de 17,41 € par m², soit 90 000 € (dont 23 400 €



Suite à la démission de Jacques Gigondan de la fonction de délégué titulaire au SMBVL, afin de permettre la représentation au sein de la structure d'une commune plus impactée par le risque d'inondation, Patrick Bertoni (Colonzelle) a été élu pour le remplacer.

subventionnés), il était proposé au conseil de le revendre au prix de 13 € du m². Une clause au contrat visait à ce qu'il ne puisse revendre la partie inoccupée plus chère qu'il l'avait achetée pendant 5 ans.

C'est la déflation du terrain qui a d'abord fait tiquer les conseillers communautaires. Ainsi, Jacques Gigondan (Roussel-les-Vignes) a

fait remarquer « qu'on pouvait faire mieux sur le prix. Je pense que cela aurait été préférable, plutôt que de le vendre au prix fixé par les services du Domaine ». « Ce n'est pas un prix ridicule, répond Jean-Marie Roussin, vice-président de la commission Développement économique. C'est la seule proposition que nous avons reçue en 7 ans ».

La durée de 5 ans durant laquelle le nouveau propriétaire ne pourrait pas faire évoluer le prix de vente du terrain a également fait réagir.

En conséquence, le conseil a finalement décidé de reporter sa décision à plus tard, le temps aux conseillers d'examiner plus en détail cette proposition.

R. B.

La microcrèche de Roussas prévue pour septembre 2022

Le projet de construction de la microcrèche de Roussas avance. C'est tout le sens de décision prise par le président sur délégation du conseil. Ainsi, le 29 octobre dernier, Patrick Adrien a validé le nouvel échéancier de réalisation de l'opération. De fait, une consultation CSP devait être lancée en novembre, avant l'approbation

d'un avant-projet sommaire en décembre. Le définitif devant être approuvé en janvier, ceci afin de pouvoir lancer la consultation des marchés de travaux en mai. Les travaux devraient débuter en septembre et se terminer en juin 2022 permettant à la nouvelle structure d'effectuer sa première rentrée en septembre 2022.

Une plateforme de logistique pour Silvatrim à l'espace Germain Aubert

En 2021, l'espace Germain Aubert devrait accueillir une plateforme logistique de plus de 4000m². La société WKW, anciennement Silvatrim a signé une promesse de bail commercial avec la communauté de communes Enclave de papes - pays de Grignan (CCEPPG) pour un montant mensuel de 4 068,96 € par mois. Un bail qui est conditionné à la réalisation de travaux sur le site en question et qui devrait

prendre effet au 1er juillet 2021 pour une durée de neuf ans. Ce local sera réparti en surface de stockage-logistique.

Ainsi, la CCEPPG s'engage à réaliser les travaux avant l'installation de l'entreprise prévue en 2021. Les aménagements consistent à réaliser un cloisonnement grillagé de l'espace de stockage, d'effectuer les aménagements obligatoi-

res liés à la sécurité incendie et en la réfection du parking et de l'aire de retournement avec création d'un bassin de rétention et de places de stationnement.

Le projet évalué à 396 000 €HT a fait l'objet de deux demandes de subventions. La première à la Région Sud-Paca à hauteur de 158 400 € (40 %) et la seconde à l'État à hauteur de 79 200 € (20 %).

LE COIN DES ANIMAUX

Coucou, moi, c'est Rayka, j'ai 6 mois. Je suis la dernière femelle de l'année qui reste sans famille. Il faut dire que j'ai été un peu impressionnée par mon arrivée au refuge et très timide. Mais depuis que je suis en famille d'accueil, je me suis révélée ! D'une insatiable curiosité, je découvre avec délices tout ce qui m'était inconnu et j'éprouve un attrait irrésistible pour tout ce qui se boit : j'aime contempler le cola qui pétillote et je bois dans ma patte (l'eau, pas le cola), pas comme un vulgaire chat ! Je peux vivre en appartement comme en maison. Si vous voulez découvrir les autres facéties que je vous réserve, prenez vite rendez-vous pour qu'on se rencontre. Je vous attends.



► SPA de l'Enclave des Papes, route de Richerenches 84600 Grillon. Tél. : 06 71 14 15 82 ou www.spa-grillon.fr

Pour faire paraître vos
AVIS DE DÉCÈS, REMERCIEMENT, MESSE
NAISSANCE, MARIAGE, ANNIVERSAIRE
La Tribune est à votre disposition
04 75 00 84 00 ou ltrajl@e-tribune.fr

La Tribune du 24 décembre 2020

Adressage : les premières contestations d'habitants



Les numéros 1 et 7 de la place de l'église deviendraient les numéros 1 et 7 rue du Lavoir. Photo Le DL/Laurence DENEY

Donner une adresse postale à toutes les habitations ou locaux qui n'en ont pas afin de faciliter la vie courante : livraison, localisation, rapidité d'intervention, optimisation des services, etc. Oui, sans hésitation.

Le but notamment, préciser une seule adresse aux personnes qui en ont plusieurs, comme ce peut être le cas sur la route de Bouchet qui peut être rue des écoles. Oui, cette situation est source d'erreurs. Des adresses différentes enregistrées suivant les prestataires, cela ne fonctionne pas.

Changer au centre-ville des adresses qui existent

depuis des années et même plus de 100 ans, pourquoi ?

En attendant, les Visanais de la place de l'église ne comprennent pas pourquoi ils ont reçu un courrier leur signalant qu'ils changeaient de rue mais pas de numéro, sauf les habitants du numéro 6 qui ne changent rien.

« Il n'y a plus de lavoir mais l'église, elle, est toujours là »

Au numéro 7, les habitants, leurs parents, leurs grands-parents ont cette adresse et cela n'a jamais posé le moindre problème depuis plus d'un siècle. Au numéro 1 non plus. Un courrier de la mairie les avi-

se qu'ils gardent leur numéro mais seront désormais rue du Lavoir. « Il n'y a plus de lavoir mais l'église, elle, est toujours là », dit une habitante. « Alors pourquoi changer d'adresse ? »

Le numéro 16 de la place de l'Église deviendrait le 16 rue de Bellevue. La résidente dit ne pas avoir de sortie sur la rue de Bellevue. Elle est propriétaire depuis plus de 16 ans avec cette adresse, l'ancienne propriétaire avait déjà cette adresse et la place de l'Église n'a pas changé de lieu ni de nom.

Une réclamation est déposée en mairie. Affaire à suivre...

Laurence DENEY